



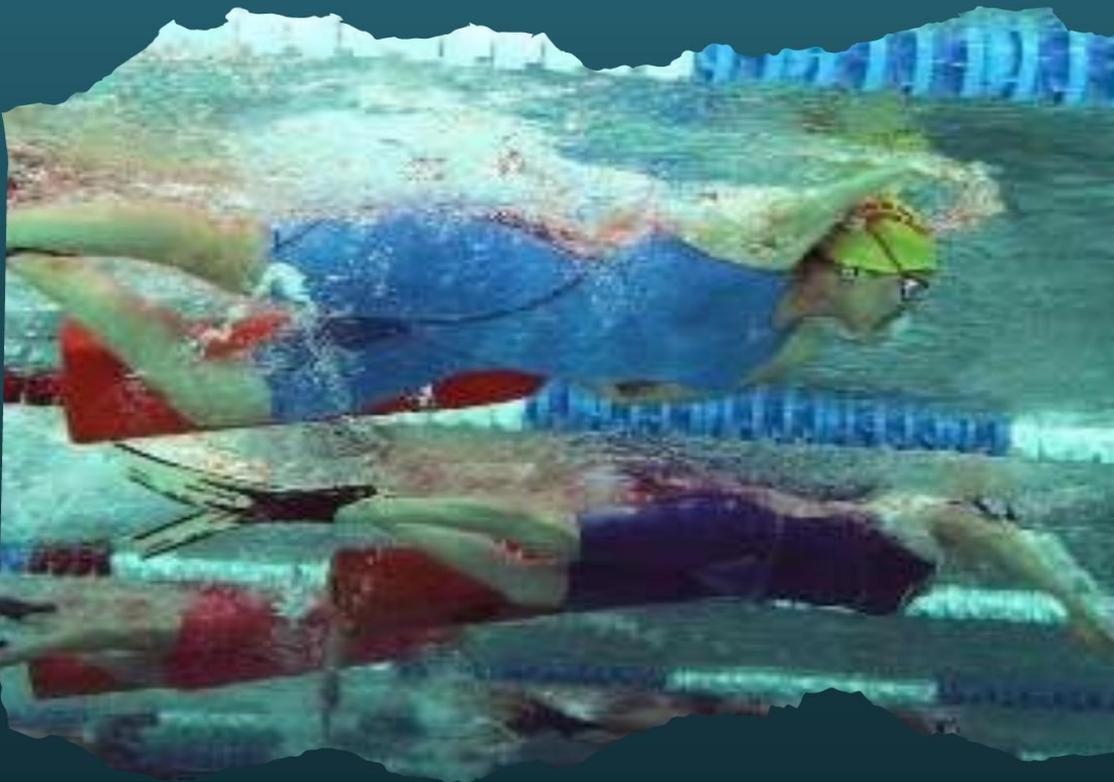
# SAUVETEURS SECOURISTES DE LA VALLEE DES GAVES



## CHAMPIONNAT DES GAVES

**DIMANCHE 23 JANVIER 08H00**

**CENTRE AQUATIQUE LAUFOLIES  
DE LAU-BALAGNAS (65)**



**QUALIFICATIVE  
N1 ET N2**

**6 EPREUVES**



**LAU FOLIES**  
CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL  
LAU-BALAGNAS / ARGELÈS-GAZOST



### CONTACTS

Mail : [contact.ssvg@gmail.com](mailto:contact.ssvg@gmail.com)

Tel : 06 02 30 14 59

## ACCES

Accès portail blanc, Entrée principale de la piscine, 38 route du sailhet – LAU-BALAGNAS



## INSCRIPTION

**Date limite d'inscription : 19/01/2022, 14h00**

**Aucune inscription ne sera possible après cette date**

Les droits d'inscription sont de 10 euros par club et 5 euros par sauveteur ; ils seront réglés à l'ordre de l'ASSVG avant le début des épreuves.

Accès à tous les licenciés FFSS à partir de la catégorie MINIMES.

**Chaque club devra présenter un officiel pour cinq sauveteurs.**

## COMITE DE COURSE

Il aura lieu le même jour et permettra la mise en place du jury de la compétition avec les officiels présents.

## PARTICULARITE

Cette compétition est qualificative aux Championnats de France de Nationale 1 et de Nationale 2 sous les conditions décrites dans le mémento 2021/2022

## **PROGRAMME**

Les organisateurs s'engagent à suivre au mieux les dispositions du mémento 2021/2022 de la FFSS et règlement national eau plate de 2021.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier les dispositions du présent document et informeront les clubs en cas de changements.

## **DEROULEMENT DE LA JOURNÉE**

Accueil : 07h45

08h00 : Comité de course pour les officiels et début échauffement

09h00 : Début de la compétition – Epreuves matin

12h30-13h30 : Pause déjeuner

13h45 : Reprise de la compétition – Epreuves Après midi

## **EPREUVES MATIN**

**200 m Obstacle**

Minime et +

**50 m Sauvetage mannequin**

Minime et +

**100 m Mannequin palmes**

Minime et +

## **PAUSE MERIDIENNE**

**La piscine sera fermée pour effectuer une désinfection**

*Pour les Officiels*

Repas offert à la salle des fêtes de Lau-Balagnas

1 place de la Mairie – 65400 LAU-BALAGNAS

## **Pour les Nageurs**

Merci de prévoir un pique-nique, possibilité de manger à la salle des fêtes. Un espace pour chaque club vous sera attribué.

### **EPREUVES APRES-MIDI**

**100 m Sauvetage mannequin avec palmes bouée tube**

Minime et +

**100 m Combiné de sauvetage**

Minime et +

**200 m Super sauveteur**

Minime et +

### **18h00 : FIN DE LA COMPETITION**

Fin de la compétition avec remise des récompenses aux trois meilleurs clubs de la journée

### **DROIT A L'IMAGE**

Lors de la compétition des photos et des vidéos seront prises, les nageurs de par leur inscription et le paiement de leurs engagements, autorisent la presse et les organisateurs à exploiter les images réalisées.

### **MATERIELS**

Un mannequin Orange et un mannequin vert devront être amenés par chaque club pour des raisons d'organisation

## **PROTCOLE SANITAIRE**

**Seuls pourront accéder à notre compétition, les compétiteurs, officiels, 2 accompagnateurs maximum par club. Espace restreint aucun public ne pourra accéder dans l'enceinte.**

### **CONTROLE DU PASS SANITAIRE A L'ENTREE**

- Pass sanitaire valide, accès autorisé et remise signe distinctif (bracelet ou tatouage décalcomanie)
- Pass sanitaire non valide, accès interdit

### **PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE**

Le port du masque est obligatoire dès l'entrée dans le centre aquatique. Il ne peut être enlevé que par le compétiteur lorsqu'ils arrive au niveau du plot de départ et doit être remis immédiatement à l'issue de la course. Le non-respect du port du masque pourra entraîner l'expulsion du contrevenant.

### **PORT DU BRACELET OU TATOUAGE SPORTIF OBLIGATOIRE**

Un bracelet sera remis à tous les officiels et organisateurs pouvant pénétrer dans l'enceinte du centre aquatique. Le port du bracelet sera obligatoire durant toute la journée de la compétition.

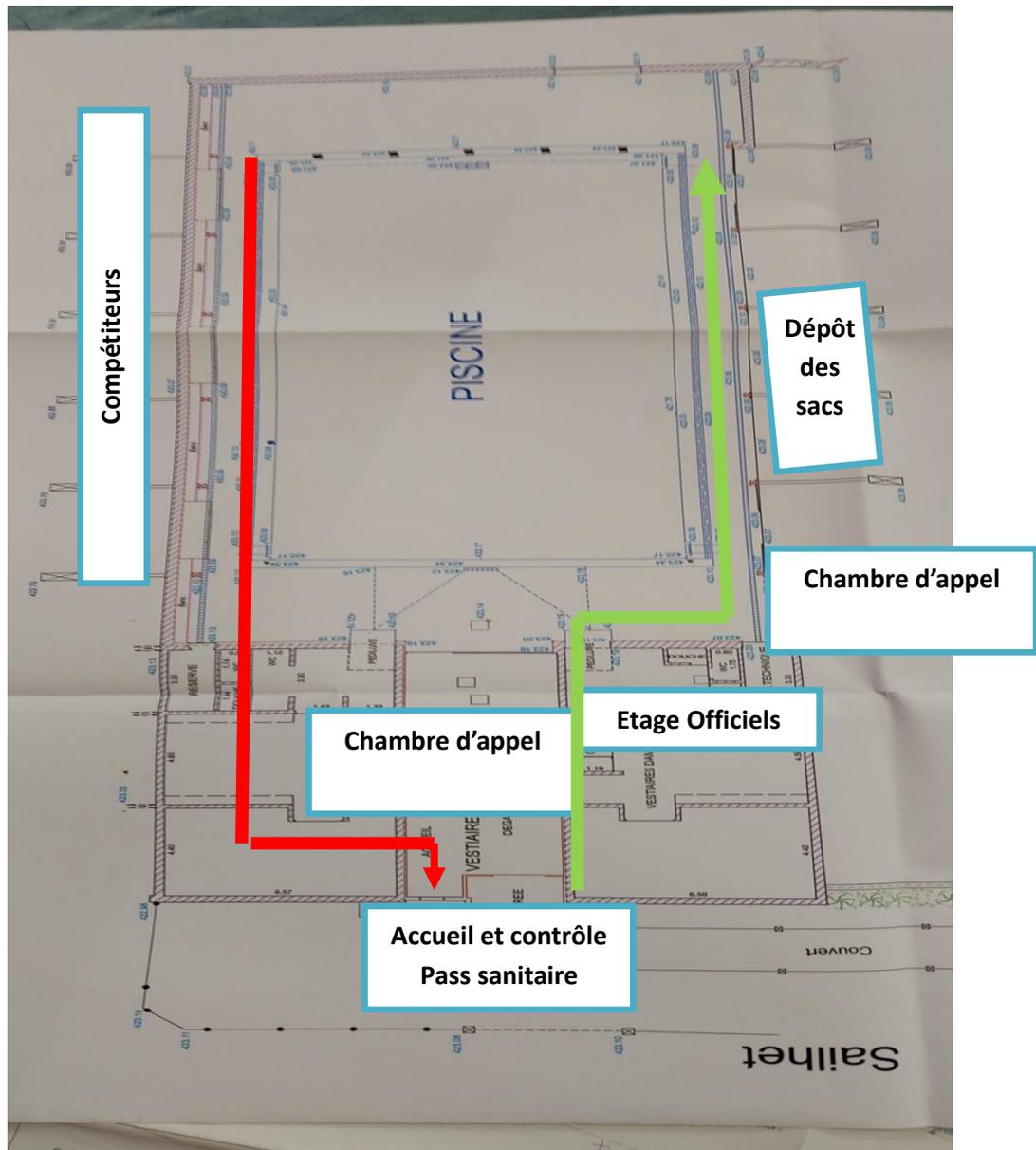
. Pour les compétiteurs, un tatouage décalcomanie leur sera remis à leur entrée au centre aquatique.

### **L'ACCES AU BASSIN**

Les compétiteurs et entraîneurs doivent obligatoirement se changer dans les vestiaires.

L'entrée sera régulée par l'organisateur.

L'accès au bassin se fait obligatoirement en tenue de bain ou en tenue spécifique pour le bassin (les chaussures autres que les chaussures de bassin sont interdites).



→ Entrée

→ Sortie

Espace très restreint, les sacs des compétiteurs devront être déposés pour pouvoir disposer au maximum d'espace.

# RESTAURATION

Le contrôle du Pass sanitaire sera de nouveau contrôlé pour l'ensemble des participants.

Du gel hydroalcoolique sera à votre disposition à l'entrée et la sortie de la salle des fêtes.

Merci de bien vouloir respecter le sens de circulation.

Le port du masque est obligatoire à l'intérieur de la salle, il pourra être enlevé uniquement lorsque vous serez assis. Pour tout déplacement, le masque est obligatoire.

A la sortie, nous vous demandons de bien vouloir déposer vos déchets dans les poubelles.



Entrée



Sortie

**NOUS AVONS LA CHANCE DE POUVOIR ORGANISER LA COMPETITION, NOUS VOUS DEMANDONS D'APPLIQUER LE PROTOCOLE SANITAIRE SCRUPULEUSEMENT. NOUS COMPTONS SUR VOUS.**

**A TRES VITE AU BORD DU BASSIN.**